

# Appel des ENSArt

## PROPOSITION SUD + ELUS + ARTISTES ET THEORICIENS NON SYNDIQUES

Nous sommes à la réunion de l'intersyndicale : présents : SUD + élus + artistes et théoriciens non syndiqués. La CGT n'est pas venue.

**VOICI LES PROPOSITIONS APRÈS DES ÉCHANGES MAILS AVEC PAS MAL D'ENTRE VOUS :**

**- NE PAS ENVOYER LES NOTES A L'ADMINISTRATION. SI DÉJÀ FAIT NE PAS ENVOYER LES RÉSULTATS DES BILANS**

**+ BLOQUER BIENTÔT SI BESOIN TOUT CE QUI EST NOUVELLES MISSIONS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MÉMOIRES, RECHERCHE) ET BLOQUER LE MOMENT VENU LES BILANS DU DEUXIÈME SEMESTRE ... ET SI NÉCESSAIRE LES DIPLÔMES.**

En effet à nos questions sur le statut des professeurs, le ministère a répondu qu'il avait bien l'intention de soumettre au vote de l'ensemble des syndicats la grille issue de Bercy/Fonction publique et le texte qui l'accompagne, et qui va alourdir nos missions et notre temps de travail. Sa seule proposition avant ce vote est d'essayer de négocier un meilleur taux de promotion pour le passage de la 2e à la 1re classe. Or cette promesse ne vaut rien, car ce type de taux ne figure ni dans les textes statutaires, ni dans les grilles salariales et peut être remis en cause à tout moment par Bercy.

**DANGER.** Si le ministère parvient à faire voter ce dispositif par les syndicats, on pourra toujours nous dire que finalement, non, le taux a baissé à la demande de Bercy. En plus tout cela ne concernerait que quelques personnes (2 ou 3 ?) sans régler le problème de nos carrières. IL FAUT S'Y OPPOSER car le ministère n'est pas un acteur fiable et nous ballade depuis des années.

**En fait, pour le moment, le ministère s'engage seulement à appliquer les mesures qui le contraignent à nous traiter comme tous les autres fonctionnaires : rattrapage salarial en compensation de l'inflation et déblocage des progressions habituelles de nos carrières. Extraordinaire ! On veut nous faire prendre pour une avancée ce qui nous est dû !**

**NOUS DEMANDONS L'APPLICATION DE LA GRILLE ADOPTÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE EN AVRIL 2017 TELLE QU'ELLE A ÉTÉ NÉGOCIÉE AVEC LES ÉLUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET L'INTERSYNDICALE SUD-CGT.**

**En attendant de nouvelles négociations avec la Fonction publique et avec Bercy, restons-en à notre grille actuelle ainsi qu'au texte du décret de 2002 qui fixe nos obligations de service. Rappelons que ce décret ne nous oblige en aucun cas à remplir les missions d'enseignement supérieur (mémoires, missions organisées de recherche, 3è cycle) que nous avons accepté de faire, sans compensations salariales, depuis une dizaine d'années. Le ministère nous avait incités à remplir ces tâches pour prouver notre capacité à les mettre en œuvre, avec la promesse de réformer en conséquence notre statut. Voilà, on a fait la preuve... Puisque ça ne suffit jamais, autant arrêter. Ne laissons au ministère aucun doute sur notre détermination. Car son refus concernant le statut des professeurs signifie un refus de toute réforme de notre enseignement avant longtemps. Si ce texte statutaire est adopté tout sera gelé pour 20 ans.**

**Nous invitons aussi à un rassemblement général de toutes les écoles nationales sur le même lieu à Paris, quitte à faire une**

**cagnotte pour aider à la venue de  
tous.**